VIE MUNICIPALE

Comment contacter
les services municipaux ?

VIE MUNICIPALE

Des seniors actifs et en quête de lien

ENVIRONNEMENT & CADRE DE VIE

Le Cheylas prend soin
de son patrimoine naturel

Le Cheylas MAGAZINE

SEMESTRIEL MUNICIPAL - N°86 - AUTOMNE 2026



Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Le Cheylas pratique

SERVICES

Mairie – 93 rue de la Poste
Tél. : 04 76 71 71 90
Fax : 04 76 71 84 98
mairie@lecheylas.fr
www.lecheylas.fr
Ouverture du lundi au vendredi
8h30 / 11h30 - 13h30 / 17h30 (19h le mardi)

Agence postale communale
Mairie – 93 rue de la Poste
Ouverture du mardi au vendredi
de 13h30 à 17h30 (19h le mardi)
Tél. : 04 38 50 16 05

Groupe scolaire Belledonne
120 route du Rompay
Maternelle et élémentaire
Tél. : 04 76 71 78 81

Groupe scolaire Chartreuse
Maternelle, 225 rue de l'Hôtel de Ville
Élémentaire, 47 rue de la Poste
Tél. : 04 76 71 71 82

Crèche municipale « Les P'tits Loups »
385 route du Rompay
Tél. : 04 76 13 20 91
petitecreche@lecheylas.fr
Ouverture du lundi au vendredi
de 8h à 18h

Bibliothèque municipale
41 rue de la Poste
Tél. : 04 76 71 79 49
bibliotheque@lecheylas.fr
Mercredi : de 8h30 à 12h et de 14h à 17h
Vendredi : de 10h30 à 12h et de 15h à 17h
Samedi : de 8h30 à 12h
Vacances :
Mercredi et vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h à 17h (fermé en août)

Pôle enfance jeunesse
255 rue de l'Hôtel de Ville
Tél. : 04 76 71 88 73
Centre de loisirs Enfance :
centredeloisirs@lecheylas.fr
Centre de loisirs Jeunesse :
jeunesse@lecheylas.fr
Scolaire et périscolaire :
scolaire@lecheylas.fr

Déchèterie
198 route de La Buissière
Lundi, mercredi, vendredi et samedi : 8h15-12h / 14h-17h45
Mardi et jeudi : 14h-17h45
Fermée les jours fériés.

Communauté de communes Le Grésivaudan
390 rue Henri Fabre – 38926 Crolles
Tél. : 04 76 08 04 57
Fax : 04 76 08 85 61

PERMANENCE EN MAIRIE

Inclusion numérique
Aide pour réaliser des démarches administratives par Internet.
Les mardis matins de 9h30 à 11h30, en mairie, sur rendez-vous au 04 76 71 71 90.

PERMANENCE AU CENTRE SOCIAL DE LA GARE

Maison de quartier –
385 route du Rompay

Protection maternelle et infantile – Consultation des nourrissons
Médecin et puéricultrice, prendre rendez-vous auprès de la Maison du Département de Barraux au 04 56 58 16 00

PERMANENCE À L'ÉCOLE MATERNELLE CHARTREUSE

225 rue de l'Hôtel de Ville

Relais petite enfance (RPE)
Temps collectifs pour assistants maternels et enfants le vendredi matin de 9h à 11h
Tél. : 06 02 52 65 70
rpe.granier@le-gresivaudan.fr
www.le-gresivaudan.fr/116-relais-petite-enfance-du-granier.htm

PERMANENCE À L'ESPACE COLLECTIF

264 rue de l'Hôtel de Ville

Relais petite enfance (RPE)
Permanence information pour assistants maternels et parents :
les après-midi, lundi, mardi, jeudi et vendredi, sur rendez-vous au 06 33 63 74 76
rpe.granier@le-gresivaudan.fr

Consommation Logement Cadre de Vie (CLCV)
Association de défense des consommateurs et des usagers : droit, consommation, logement, environnement, développement durable, etc.
Le 1er jeudi du mois de 17h à 18h
sur rendez-vous au 04 76 22 06 38

AUTRES SERVICES

Architecte Conseil
Communauté de communes
390 rue Henri Fabre – 38926 Crolles
Le mercredi après-midi
Prendre rendez-vous auprès du service urbanisme du Cheylas au 04 76 71 71 90

Consultation juridique
Avec un avocat
1er lundi du mois en mairie du Cheylas de 14h à 15h.
Rendez-vous au 04 76 71 71 90.

3e lundi du mois en mairie de Pontcharra de 14h à 15h.
Rendez-vous au 04 76 97 11 65.

Accompagnement à domicile
Association Afiph à dom'
Aide à domicile : 04 76 40 05 58
Soins à domicile : 04 76 08 42 91

France Travail
40, avenue de la Gare –
38530 Pontcharra
Tél : 3949
Accès libre du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30, sur rendez-vous du lundi au mercredi de 12h30 à 16h30 et le vendredi de 12h30 à 15h30

Espace France services
33 rue de la Ganterie –
38530 PONTCHARRA
Tél. : 04 76 97 94 10
www.le-gresivaudan.fr/381-espace-france-services.htm
Du lundi au jeudi de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 17h, le vendredi de 13h30 à 17h.
france-services@le-gresivaudan.fr
L'espace France services permet d'obtenir des renseignements et d'effectuer vos démarches quotidiennes facilement : CAF, CPAM, retraite, MSA, impôts, ADEF, etc.

Centre de santé sexuelle Agathe
33, avenue de la Gare –
38530 Pontcharra
Tél. : 04 76 97 81 00
www.le-gresivaudan.fr/1721-centres-de-sante-sexuelle.htm

NUMÉROS UTILES

Pompiers : 18
Urgences / SAMU : 15
Police /Gendarmerie : 17
N° d'urgence européen : 112
Conseils médicaux–visite à domicile: 0 810 15 33 33
Pharmacies de garde : 0 825 74 20 30
Centre anti-poison : 04 72 11 69 11
Harcèlement scolaire : 06 35 45 58 15
Violences intrafamiliales : 06 30 91 70 75
Urgence sécurité gaz GRDF : 0 800 47 33 33
Urgence/dépannage électricité Enedis : 09 72 67 50 38
Urgence technique eau potable et assainissement - Service des eaux du Grésivaudan : 04 76 97 19 52
Service des déchets du Grésivaudan : 04 76 97 19 52

Le Cheylas magazine n°86 – Automne 2026 I Directeur de la publication : **Pierre BARUZZI**
Directrice de la rédaction : Valérie GUGLIELMO-VIRET
Rédacteurs : Cédric Constantin, Valérie Guglielmo-Viret, Gilles Haberer, Denis Pétrier, André Plisson, Sébastien Plisson, Éric Vadel, Lucie Viard-Crétat
Conception et réalisation : **Imprimerie MBI**, 73800 Porte-de-Savoie, Tél : 04 28 89 10 20.
Imprimé à 1100 exemplaires sur papier recyclé. **Imprimeur labélisé Green R**

SOMMAIRE

VIE MUNICIPALE

04 Quand la commune s'anime

10 Services municipaux
Comment nous contacter ?

12 Bibliothèque
Réaménagement intérieur

13 Seniors
Une population active et en quête de lien

15 Urbanisme
Quelles démarches pour mes travaux ?

ENVIRONNEMENT & CADRE DE VIE

16 Le point sur les travaux

18 Environnement
Le Cheylas prend soin de son patrimoine naturel

20 Environnement
Les arbres, nos précieux alliés

ENFANCE/JEUNESSE

22 Enfance-jeunesse
Activités au Centre de loisirs et à la crèche municipale

INITIATIVES

28 Arcade
Des projets qui nous rassemblent

30 Association
La Graine ailée

31 Festival de cinéma
Regard animal

ÉDITO



Par Valérie Guglielmo-Viret
Adjointe chargée de la communication, de l'animation, de la vie associative, de la politique sportive et culturelle, des Seniors

Alors que l'automne s'installe doucement au Cheylas, ce nouveau numéro de notre magazine semestriel vous propose de revenir sur les temps forts du printemps et de l'été et de découvrir les projets qui animent notre commune.

La vie cheylasienne a une nouvelle fois été riche en animations, en rencontres et en initiatives. Événements associatifs, rendez-vous culturels, moments partagés : nous vous proposons de revenir sur quelques-unes des actions qui ont rythmé le premier semestre et contribué à faire vivre notre village.

Ce numéro est également l'occasion de faire le point sur les travaux en cours et les aménagements réalisés, avec notamment le réaménagement de la bibliothèque municipale. Nouveau mobilier, espaces plus modulables, amélioration des conditions d'accueil du public et de travail des agents : ce projet illustre notre volonté de faire évoluer les équipements communaux au plus près des usages et des besoins.

Nous vous invitons également à découvrir les actions menées par l'association Arcade au Sénégal, qui témoignent de l'importance de la solidarité et de l'ouverture sur le monde.

L'environnement reste également au cœur de nos préoccupations : la visite de l'ENS de la Rolande, un espace naturel remarquable qui participe pleinement à la richesse de notre patrimoine environnemental, et la journée citoyenne de l'environnement ont permis aux habitants de se retrouver autour d'actions concrètes en faveur de notre cadre de vie.

Parce que les services de proximité sont essentiels au quotidien, ce magazine vous présente également les actualités de la crèche et du centre de loisirs, ainsi que les différentes façons de contacter la mairie et de suivre la vie communale.

Nous avons souhaité consacrer une place particulière à nos aînés, avec la synthèse de l'enquête qui leur a été proposée. Leurs attentes, leurs habitudes et leurs besoins constituent une source précieuse pour réfléchir aux actions et aux services à développer dans les années à venir.

Enfin, parce qu'une commune est aussi faite de celles et ceux qui s'engagent et créent du lien, nous sommes heureux de vous faire découvrir trois nouvelles associations cheylasiennes. Nous leur souhaitons la bienvenue et beaucoup de réussite dans leurs projets.

À travers ces différentes pages, ce magazine souhaite rendre compte d'un Cheylas vivant, solidaire, attentif à son environnement et tourné vers l'avenir. Il est aussi un outil d'information et de dialogue entre la commune et ses habitants.

Nous vous souhaitons une agréable lecture et un bel automne au Cheylas.

Quand la commune s'anime

Retour sur les animations du printemps à l'automne 2026

Animations

Pour la première fois de son histoire, Le Cheylas est devenue ville **départ d'une étape de la course cycliste Alpes Isère Tour**, pour sa 35e édition. Samedi 30 et dimanche 31 mai la ville vibrait « vélo ». Chacun a pu découvrir l'installation des stands pro de chaque équipe, voir tout le staff et aller à la rencontre de futurs grands champions de cyclisme.

Cette 5e et dernière étape se déroulait du Cheylas jusqu'à Miribel Les Echelles, pour 152 km d'une épreuve très alpine à travers le massif de Chartreuse avec le col de 1re catégorie du Granier, bien connu des cyclistes amateurs de chez nous. Le coureur danois Peter Øxenberg (INEOS Grenadiers Racing Academy) a remporté l'étape, et le coureur belge Matisse Van Kerckhove (Team Visma | Lease a Bike Development), a remporté la course, en conservant son maillot jaune de leader du premier au dernier jour.

Le samedi, dans le cadre de la « Faites du vélo » du Grésivaudan, il était également possible de s'initier au VTT électrique grâce à une balade sur la commune, pour tous niveaux.

Week-end des 30 et 31 mai, course cycliste Alpes Isère Tour et « Faites du vélo »











Crédit photos : Kilian Lahais / Valentin Lecaille

Découvrez plus de photos en 4e de couverture

Samedi 20 juin, fête de la musique sur le parvis de l'hôtel de ville







En 1976, le musicien américain Joel Cohen imaginait une fête pour célébrer la musique amateur.
50 ans plus tard cette idée a germé sur toute la planète.

Chaque année en France, au début de l'été, cette fête populaire s'invite dans nos villes et villages, le 20 juin sur le parvis de l'hôtel de ville pour Le Cheylas.

Programme varié à l'image de chaque artiste : mélange de générations entre la sagesse humoristique du duo des Lyres et la rage « métallique » de Bare Hands Tanks Fighters. Tantôt douceur avec Jazzie et ses Potes et fougue de la jeunesse menant battles sur le parvis de la mairie avec l'excellente association hip hop de Pontcharra.

L'émotion était au rendez-vous avec la timidité d'Elsa au moment de jouer en public, au point de s'en excuser presque, tandis que Sixteen affichait l'assurance d'un groupe mature, enjoué et explosif. On en oubliait que ses membres ne se sont connus « qu'au lycée », et qu'ils passaient le bac quelques jours plus tard !

Avec des spectateurs venus en nombre pour écouter la musique, manger une barquette de diots aux frites et passer un moment de convivialité, cette fête témoigne d'une formidable synergie entre tous les acteurs impliqués dans l'évènement : la mairie qui organise et met à disposition les moyens techniques et scéniques, le milieu associatif avec l'AAPEL derrière les fourneaux pour régaler le public, l'action des bénévoles pour les mille tâches à accomplir et bien sûr le public qui apporte la joie, le rythme et les émotions.

Mardi 30 juin, Grésiblues à la salle des fêtes



The Midnight Blues


Jeanette Berger



Crédit photos : Patrice DUMINI

Le Grésiblues, évènement musical devenu emblématique de la vallée du Grésivaudan, a fait étape au Cheylas le 30 juin pour sa 26e édition. Laissons la parole à sa présidente, Brigitte Nakadjan.

« Ce nouveau passage du festival au Cheylas s'est tenu en intérieur, même si l'orage annoncé n'est pas arrivé. Les années précédentes nous ont appris à être prudents ! Deux groupes régionaux ont été accueillis à la salle des fêtes.

The Midnight Blues, une formation récente, encore sans album à ce jour, a été une réelle découverte frappée du signe de l'enthousiasme et de l'énergie, comme un hommage au blues intemporel.

Changement de décor et d'ambiance pour le second groupe animé par sa créatrice Jeanette Berger : auteur/compositrice/interprète, elle embarque avec elle les spectateurs dans un monde un peu différent, qui mixe soul, jazz gospel et pop… On découvre alors une nouvelle « tranche » de spectateurs, complètement sous le charme.

Une très belle soirée, accompagnée en permanence d'un bar ouvert à l'ombre des abris.

Ce sont des moments de partage privilégiés ! »

Lundi 13 juillet, fête nationale sur la place de la tour

Comme chaque année, Le Cheylas commémorait la Révolution française avec la célébration de la fête nationale le lundi 13 juillet sur la place de la Tour.

En raison de la canicule et des risques d'incendie, le feu d'artifice n'a hélas pas pu être tiré. Cela n'a pas empêché la soirée festive d'avoir lieu, avec le bal animé par DJ Willo et la buvette tenue par les sapeurs-pompiers de Pontcharra.

Vendredi 21 août, Cinétoiles : 100 millions !
au complexe sportif

Le festival gratuit Cinétoiles a de nouveau éclairé le ciel du Grésivaudan avec sa programmation éclectique mêlant comédies, films, documentaires ou cinéma d'animation. Il offre à tous l'opportunité de découvrir le grand écran en plein air et de réunir les spectateurs, à l'heure de « l'isolement par le smartphone ! ».

Au Cheylas, la comédie « ***100 millions !*** » était projetée cette année, à l'intérieur du gymnase en raison d'une météo capricieuse.

Ce samedi matin, le forum des associations a attiré la foule des grands jours au gymnase et à la salle des fêtes. Adultes et enfants se sont pressés pour découvrir et s'inscrire à la multitude d'activités sportives, culturelles et de loisirs proposées.

Le maire, Pierre Baruzzi, et son adjointe à la vie associative, Valérie Guglielmo-Viret, ont rendu visite aux associations dans une ambiance conviviale. La matinée s'est achevée par le pot de l'amitié offert par la municipalité.

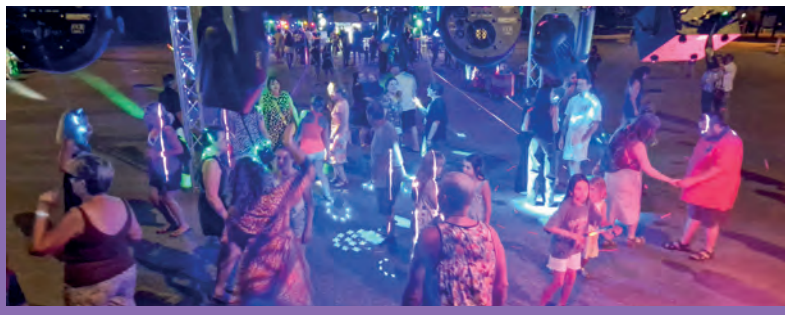




Samedi 5 septembre – forum des associations à la salle des fêtes









Événements municipaux

Les ateliers en fête du centre de loisirs sont l'occasion de présenter les créations artistiques et acrobatiques des enfants à leurs parents et au public attentif à leurs démonstrations.

Dessins au fusain, aquarelles et encres, poteries décorées offrent une belle palette artistique, sur des thèmes bien précis pour certains et laissant libre court à l'imagination pour d'autres.

Les plus petits ont régalé le public de beaux numéros de l'école du cirque, prouvant que maîtrise et concentration n'attendent pas le nombre des années. Les jeunes de l'atelier hip-hop ont ensuite enchaîné les figures avec une énergie communicative, portés par une belle complicité.

Parents et spectateurs ont pu ainsi apprécier les efforts déployés par les jeunes au cours des séances au centre afin d'aboutir à des résultats convaincants, quelle que soit la discipline choisie.

Ce petit spectacle s'est conclu par un goûter où petits et grands ont pu se restaurer avec les spécialités confectionnées par les mamans et autres douceurs fournies par le centre. Un bon moment simple et convivial pour conclure une cession printanière pleinement réussie.

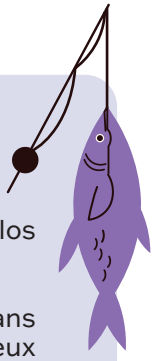




Mercredi 24 juin, ateliers en fête du centre de loisirs

Animations associatives

Samedi 18 avril – Safari pêche



Le samedi 18 avril, la section Grésivaudan du PCF a organisé un safari pêche aux étangs du Maupas.
Quarante-deux pêcheurs ont profité de 100 kilos de truites lâchées pour l'occasion.

Le repas de midi a réuni 90 participants dans la bonne humeur, avant que les plus courageux retournent tenter leur chance avec les poissons.







Le rideau de la scène de la salle des fêtes se levait le 25 avril sur la comédie *Le gai mariage*, représentée par la troupe locale de théâtre *Graine d'humour*.

Sous la direction du metteur en scène Claude Gavazzini, les 5 acteurs de la troupe ont enchaîné des situations burlesques sur fond de mariage arrangé et intéressé pour se partager un héritage !
Dialogues savoureux, rebondissements incessants ont emporté les spectateurs qui n'ont pas ménagé leurs rires et applaudissements, et ont pu aller à la rencontre de la troupe après la représentation autour d'un pot de l'amitié.

La pièce sera à nouveau jouée le samedi 7 novembre à 20h30 à la salle des fêtes, n'hésitez pas à vous y rendre !



Samedi 25 avril – Spectacle vivant *Le gai mariage* par l'association Graine d'Humour
à la salle des fêtes

Quand la commune s'anime

Retour sur les animations du printemps à l'automne 2026

Dimanche 31 mai, *Chorale academy*
par l'association Voccela à la salle des fêtes

L'association Voccela a présenté sa Chorale academy à la salle des fêtes. Ce rendez-vous annuel permet de libérer le chant vers les oreilles curieuses du public.

Une liberté mise à l'honneur jusque dans le décor, avec les peintures des membres de l'association exposées en toile de fond derrière les choristes.







La Compagnie Thalie et *Calliope* présentait sa nouvelle mise en scène intitulée *14 juillet à la maison de retraite* de Pascale Valentini-Daniel, lors de trois représentations données à la salle des fêtes du Cheylas.

La parole à Christian Rico de la compagnie qui en parle le mieux :

« *L'infirmière s'est surpassée avec son accent russe plus vrai que nature et sa danse des plus folkloriques inventée dès son entrée sur scène. Ouf, la flasque ne contenait que de l'eau ! Quant à la femme de ménage, avec son parfait déhanché style années 70, elle s'est amusée à secouer un chiffon plein de poussière (du talc pour bébé) près des spectateurs des premiers rangs. Sans oublier Cri-Cri qui, avec son air simplet, a entraîné tout le personnel de la maison de retraite dans toutes sortes de pitreries, avec l'aide du gardien de nuit, un gentil colosse obéissant qui a laissé tomber sa réserve pour trouver l'inspiration au fil des représentations. Et faut-il vraiment parler de la cuisinière, qui à force d'amener à chaque répèt' des crèmes à goûter sur scène a failli aggraver son diabète, quand ce n'était pas des essais de baba au rhum fort humidifiés…* »

Beaucoup de légèreté et d'humour, sur un rythme endiablé, ont déclenché les rires et les applaudissements nourris du public. De quoi faire dire à la compagnie que cette édition a été une belle réussite !





5 et 6 juin - Spectacle de théâtre *14 juillet à la maison de retraite*
par La Compagnie Thalie et Calliope à la salle des fêtes

Quand la commune s'anime





Samedi 13 juin, gala de Danse et Musique
à la salle des fêtes

Le gala annuel de Danse et Musique est toujours une soirée haute en couleur. Sur scène, cent danseurs ont mis à l'honneur le fruit de mois de répétitions, mais aussi tout le travail de mise en scène et de costumes accompli par les adhérents, les bénévoles et leurs professeurs.

Toute l'équipe de la mairie s'associe aux Cheylasiens pour remercier et rendre hommage à la présidente de l'association, Audrey Buisson, qui a profité de l'évènement pour annoncer son départ de l'association.









Mardi 16 juin, groupe jeunes de *Thalie* et *Calliope* pour le spectacle *Mention possible*

Thalie et Calliope, c'est aussi un groupe de jeunes animé par Nicolas, jeune acteur qui poursuit sa formation et creuse son sillon d'artiste professionnel, à qui l'on doit le spectacle gratuit du mardi 16 juin.

Avec une courte pièce d'Ann Rocard sur le thème de l'espionnage, *Mention possible*, des enfants de 8 à 10 ans débordant d'énergie ont performé et régalé parents, copains et le public venus les applaudir.

Les rires et exclamations ont ponctué le spectacle, faisant de cette pièce un très bon moment pour tous.



Cérémonies et commémorations

Le nouveau maire, les élus du conseil municipal et les habitants ont pu honorer le devoir de mémoire lors des commémorations qui rythment ce semestre.

Au monument aux morts :

Dimanche 26 avril, *journée des victimes de la déportation*



Jeudi 18 juin, *commémoration de l'appel du Général de Gaulle*







Vendredi 8 mai, *commémoration du 8 mai 1945*





Mardi 11 août, *commémoration de l'incendie du hameau du Villard*





Place du 11 août 1944 et en mairie :

Mardi 11 août, Le Cheylas a commémoré l'incendie du hameau du Villard, survenu le 11 août 1944. En raison de l'alerte canicule, la cérémonie s'est tenue pour la première fois à la mairie. Auparavant, une délégation menée par le maire, Pierre Baruzzi, avait déposé des gerbes au cimetière, sur les lieux où deux patriotes, Abdelkader Ben Haouri et Mohamed Ben Ahmed, furent fusillés, puis au Villard.

Dans son allocution, le maire a rappelé les faits. Après une attaque de Francs-tireurs contre un convoi allemand, les soldats avaient incendié le hameau en représailles, laissant 41 personnes sans abri. Il a souligné l'importance du devoir de mémoire. Alain Gontran, président de l'Anacr, est revenu sur la Résistance de cette période. L'ensemble vocal de Coise a clos la cérémonie avec trois chants, avant un pot de l'amitié autour d'une exposition préparée par l'Anacr.



Services municipaux

Comment nous contacter ?

Comment faire ? En mairie · Par mail · Par téléphone · En ligne · Appli · Papier · Par courrier

ÉTAT CIVIL DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Comment obtenir une copie d'acte de naissance, de mariage ou de décès ?

En mairie affairesgenerales@lecheylas.fr

Pièce d'identité obligatoire (à joindre au mail)

Je souhaite me marier au Cheylas : comment ça se passe ?

Retirez le guide pratique du mariage en mairie, puis déposez-le en mairie une fois complété

J'ai perdu ma carte d'identité : que faire ?

Adressez-vous à une mairie équipée du dispositif biométrique.
La plus proche : **Pontcharra**

URBANISME

Fenêtre de toit, clôture, abri de jardin : ai-je besoin d'une autorisation ?

→ Oui : une **déclaration préalable de travaux** est nécessaire pour les modifications de façade et les travaux extérieurs. Toutes vos demandes se font :

sur le portail urbanisme : gnau18.operis.fr/gresivaudan/gnau

par courrier au service urbanisme

ou à l'accueil de la mairie

Comment savoir si mon terrain est constructible ?

Consultez le zonage de votre parcelle (avec son numéro) sur le PLU en ligne : www.lecheylas.fr/plu

CADRE DE VIE

Nid-de-poule, lampadaire cassé, haie qui déborde sur le trottoir : comment le signaler ?

Appli « Le Cheylas » ou en mairie

Mes poubelles n'ont pas été ramassées : qui contacter ?

Service déchets du Grésivaudan : **04 76 97 19 52**

Vide-grenier, occupation du domaine public : quelle démarche ?

Demandez une autorisation d'occupation du domaine public à affairesgenerales@lecheylas.fr

Encombrants : quand sont-ils ramassés et comment le demander ?

→ Le **dernier lundi de chaque mois**

Demande auprès de l'accueil de la mairie

J'ai taillé ma haie : comment déposer les branches en déchèterie ?

→ Demandez une carte d'accès au Grésivaudan. Renseignements :

www.le-gresivaudan.fr/179-acces-mode-d-emploi.htm

SCOLAIRE / PÉRISCOLAIRE

Comment inscrire mon enfant à la cantine ou à l'accueil périscolaire ?

Sur le portail famille : lecheylas.portail-familles.app

Comment inscrire mon enfant aux activités enfance et jeunesse ?

Enfance : centredeloisirs@lecheylas.fr

Jeunesse : jeunesse@lecheylas.fr

Comment signaler l'absence de mon enfant aux services périscolaires ?

Avant jeudi midi (pour la semaine suivante) : sur le portail famille

Après jeudi midi : scolaire@lecheylas.fr

ÉLECTIONS

Comment m'inscrire sur les listes électorales ?
En mairie www.service-public.gouv.fr

Je ne peux pas voter le jour du scrutin : comment faire une procuration ?
En ligne : www.maprocuration.gouv.fr
et/ou auprès d'une gendarmerie

POLICE MUNICIPALE TRANQUILITÉ

Mes voisins font trop de bruit le week-end : que faire ?
Signalement de nuisance sur le portail de la police : lecheylas.portailcitoyen.eu

Je pars trois semaines en vacances : puis-je demander une surveillance de mon domicile ?
Oui, avec le dispositif « Tranquillité absences » sur le portail de la police

Une personne âgée isolée du quartier m'inquiète : que faire ?
Dispositif « Bon voisinage » sur le portail de la police

COMMUNICATION AVEC LES ÉLUS

Je souhaite rencontrer le maire ou un adjoint : dois-je prendre rendez-vous ?
Oui, prenez rendez-vous :
04 76 71 71 90
affairesgenerales@lecheylas.fr

Comment suivre les décisions du conseil municipal ?
Sur la borne d'affichage légal devant la mairie
Délibérations sur www.lecheylas.fr et l'appli « Le Cheylas »
Résumé des conseils dans le bulletin mensuel

SOCIAL

Je rencontre des difficultés : existe-t-il des aides ?
Le CCAS vous indique les aides possibles selon votre profil :
04 76 71 71 90 social@lecheylas.fr

Comment m'inscrire sur le registre des personnes vulnérables ?
Comment participer aux activités seniors ?
Formulaires en mairie ou sur www.lecheylas.fr
à déposer en mairie

VIE ASSOCIATIVE/ CULTURELLE

Je souhaite réserver la salle des fêtes pour un anniversaire : comment faire ?
Remplissez le document de réservation, sur www.lecheylas.fr ou en mairie
puis déposez-le en mairie

Je cherche une activité sportive ou culturelle pour mon enfant ?
Guide des associations, site internet ou appli « Le Cheylas »

Comment être informé des événements de la commune ?
Bulletin mensuel, réseaux sociaux, appli mobile, panneaux lumineux, dépliants culturels…

Comment rechercher un livre à emprunter à la bibliothèque ?
Portail du réseau des bibliothèques : bibliotheques.le-gresivaudan.fr/le-cheylas

Informations générales

Vous ne savez pas à qui vous adresser ? La mairie est votre point d'entrée unique.

APPELEZ

04 76 71 71 90

VENEZ

93 rue de la Poste
38570 Le Cheylas

MAIRIE

Lundi au vendredi	8h30 – 11h30 13h30 – 17h30
Le mardi	jusqu'à 19h

AGENCE POSTALE

Le mardi	13h30 – 19h
Mercredi au vendredi	13h30 – 17h30

ÉCRIVEZ-NOUS

Accueil	affairesgenerales@lecheylas.fr
Bibliothèque	bibliotheque@lecheylas.fr
Petite crèche	petitecreche@lecheylas.fr
Loisirs jeunesse	jeunesse@lecheylas.fr
Loisirs enfance	centredeloisirs@lecheylas.fr
Scolaire	scolaire@lecheylas.fr
Social, CCAS	social@lecheylas.fr
Urbanisme	urbanisme@lecheylas.fr

SUIVEZ-NOUS ! Scannez le QR code pour retrouver le site et les portails de la ville, Instagram, Facebook, l'appli mobile… et même nous envoyer vos photos d'événements !

Portails en ligne
Un compte est nécessaire pour le portail famille, le portail urbanisme et le portail citoyen.

Bibliothèque

Réaménagement intérieur

La bibliothèque se réinvente avec un nouveau mobilier et de nouveaux espaces

La bibliothèque municipale du Cheylas évolue pour offrir aux habitants un espace plus convivial, plus fonctionnel et mieux adapté aux différents usages. Son réaménagement s'appuie notamment sur l'installation d'un mobilier plus moderne et surtout plus modulable, permettant de faire évoluer facilement l'organisation des espaces.

L'objectif n'est pas simplement de renouveler le mobilier, mais de repenser la bibliothèque comme un véritable lieu de vie, accessible à tous les âges et propice à différentes activités.







Un espace qui s'adapte aux usages

Le nouveau mobilier permet de modifier plus facilement la configuration de la bibliothèque en fonction des besoins.
Les espaces peuvent ainsi être réorganisés pour favoriser la consultation et la recherche de documents, créer des coins de lecture plus tranquilles ou, au contraire, dégager de la place pour les animations

Cette souplesse est particulièrement intéressante pour accompagner la diversité des activités proposées : prêt et consultation, lectures, rencontres, ateliers et animations, expositions. Pour l'accueil des scolaires, la modularité du mobilier permet de recevoir confortablement les élèves en classe entière avec leur enseignant lors des créneaux qui leur sont réservés.

La bibliothèque peut ainsi passer d'un espace principalement consacré au prêt et à la consultation des ouvrages à un lieu ouvert à différents rendez-vous et différents publics.

Plus de confort pour les lecteurs

Le réaménagement vise également à améliorer le confort des usagers. Une organisation plus claire des collections et un mobilier mieux adapté permettent de rendre les ouvrages plus facilement accessibles et de créer des espaces où chacun peut prendre le temps de feuilleter, lire ou travailler.

Une attention particulière est portée aux différents publics : enfants, adolescents, adultes et seniors doivent pouvoir trouver leur place dans cet espace municipal.

La bibliothèque devient ainsi un lieu où l'on vient chercher un livre, mais aussi prendre le temps de lire, découvrir, échanger et partager.

Plus d'ergonomie pour les agents

Le nouveau mobilier de la bibliothèque a également été pensé pour améliorer l'ergonomie et les conditions de travail des agents. La nouvelle banque d'accueil offre un espace fonctionnel, confortable et mieux adapté aux échanges avec les usagers, tout en facilitant les tâches quotidiennes. Les postes de travail ont été réorganisés afin de proposer des espaces plus pratiques, mieux dimensionnés et adaptés aux différentes activités : accueil du public, gestion administrative, classement, préparation des animations ou traitement des documents.
Ce nouvel aménagement permet ainsi de conjuguer confort de travail, fonctionnalité et qualité d'accueil, au bénéfice des agents comme des usagers.

Une bibliothèque ouverte sur la vie communale

Ce nouveau fonctionnement doit également permettre de renforcer la place de la bibliothèque dans la vie culturelle et sociale du village.

Grâce à un mobilier facilement déplaçable et à des espaces plus polyvalents, il devient plus simple d'organiser des animations et de faire évoluer la bibliothèque au fil des projets. Cette modularité constitue un véritable atout pour développer de nouvelles propositions et répondre aux attentes des habitants.

Au-delà des livres, la bibliothèque peut ainsi pleinement jouer son rôle de lieu de rencontre, de transmission et de lien social.

Un investissement pour l'avenir

Ce réaménagement s'inscrit dans une volonté de faire évoluer les équipements municipaux en tenant compte des nouveaux usages et des attentes des habitants.

En privilégiant un mobilier durable et modulable, la commune fait le choix d'un équipement capable de s'adapter dans le temps, plutôt que d'une organisation figée.

La nouvelle bibliothèque du Cheylas se veut ainsi à l'image d'un service public vivant : un lieu accueillant, évolutif et accessible à tous, où chacun peut trouver sa place et où les projets peuvent prendre forme.



Le réaménagement de la bibliothèque est la dernière des nombreuses réalisations menées par notre collègue et ami Jean-Dominik dans la commune.

Apprécié de tous pour sa sympathie, sa disponibilité, son dévouement et son grand professionnalisme, il aura marqué celles et ceux qui ont eu la chance de travailler à ses côtés. Au-delà de ses missions, c'est une personnalité attachante et profondément humaine que nous garderons en mémoire. Nos pensées les plus sincères vont à sa famille, à ses proches et à l'ensemble de ses collègues, durement touchés par cette disparition.

Seniors

Une population active et en quête de lien

Afin de mieux appréhender les attentes, les habitudes et les besoins de ses aînés, la commune du Cheylas a mené une consultation auprès de ses habitants seniors. Logement, santé, mobilité, offre culturelle et engagement citoyen : retour sur les enseignements clés de cette enquête qui dessine le profil des retraités Cheylasiens d'aujourd'hui.

Une prise de contact lors de la réunion publique dédiée aux seniors

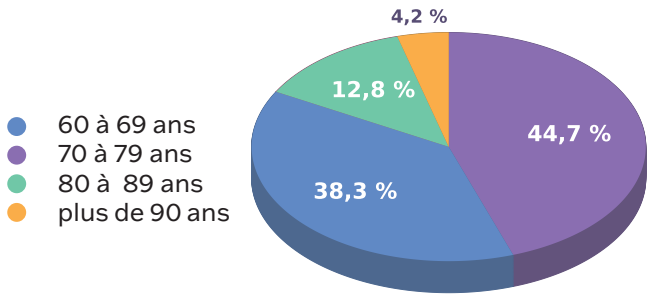
La commission "seniors" du conseil municipal installé en mars 2026 a proposé une réunion publique le 30 mai. Ce temps d'échange a permis de présenter les actions existantes, d'évoquer les besoins et les attentes des habitants, mais aussi de recueillir directement leurs idées et leurs propositions.



Un questionnaire a donc été mis à disposition à l'issue de la réunion afin de faire un état des lieux du quotidien de nos seniors et de mieux adapter les actions municipales aux réalités et aux attentes des aînés.

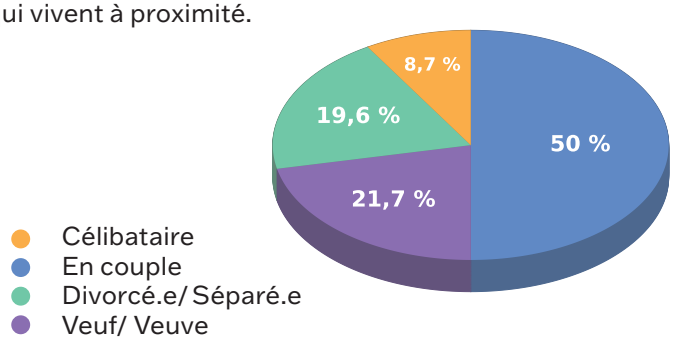
Profil des répondants : une majorité de « jeunes seniors » autonomes

La grande majorité (83%) des répondants s'inscrit dans la tranche d'âge des 60 à 79 ans, les autres étant âgés de plus de 80 ans.



- 50% vivent en couple
- 40% sont divorcés ou veufs
- 10% célibataires.
- 90% s'estiment être en bonne santé.

3 répondants sur 4 ont des enfants et petits-enfants qui vivent à proximité.



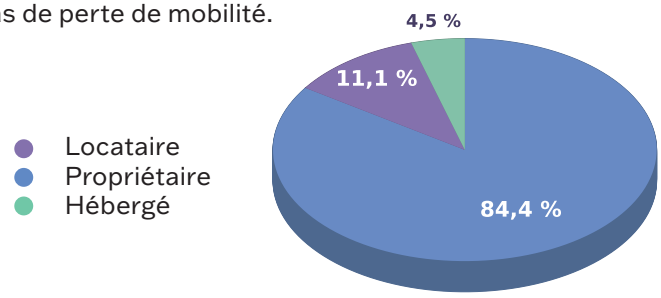
Seniors

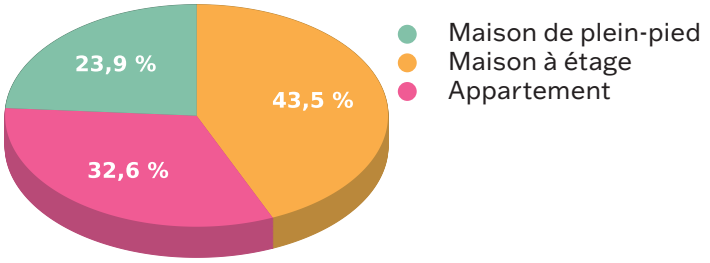
Une population active et en quête de lien

Logement : une majorité de propriétaires de logements adaptés à leurs besoins

L'ancrage territorial est fort : 85% des seniors sont propriétaires de leur logement (70% de maisons individuelles et 30% d'appartements), la plupart résidant au Cheylas (58% au Bourg, 38% à La Gare, 4% sur les Hameaux) depuis plusieurs décennies.

La quasi-totalité des participants juge son logement adapté à ses besoins actuels. Seules quelques inquiétudes émergent quant à la présence d'étages ou de marches, qui pourraient devenir un frein à l'avenir en cas de perte de mobilité.





Mobilité : l'hégémonie de la voiture et la peur de l'isolement géographique

Si la marche (57%) et le vélo (36%) restent très prisés pour les trajets de proximité au sein du village, la voiture personnelle reste le mode de déplacement incontournable (94%) pour l'accès aux services extérieurs, aux commerces et aux soins spécialisés.
Plusieurs difficultés ont été remontées par les habitants :

- Dépendance aux proches (14%) : Les personnes ne conduisant plus souffrent rapidement d'un sentiment d'enclavement ou dépendent entièrement de leur entourage.
- 28% des répondants décrivent des difficultés d'accès aux transports en commun en raison d'un manque de bus notamment le samedi, de l'éloignement de l'arrêt de bus ou d'un coût parfois (14%) perçu comme élevé.
- Sécurité des déplacements : des inquiétudes ont été exprimées concernant la dangerosité de la liaison piétonne entre la Gare et le Bourg, la synchronisation des feux de circulation et la vitesse des véhicules.
- L'enjeu des navettes : la mise en place de navettes régulières (pour le marché, les courses ou la liaison Bourg-Gare) est une attente forte des seniors les plus vulnérables.

Santé et services : un maillage médical salué, mais des commerces regrettés

Globalement, les seniors estiment que l'offre de soins de proximité est satisfaisante, saluant la présence de médecins généralistes, de pharmacies, d'infirmiers, de dentistes et de kinésithérapeutes dans le secteur.

Cependant, un constat fait l'unanimité : le manque de commerces alimentaires de proximité. L'absence d'une supérette ou d'un petit supermarché au sein de la commune est régulièrement citée comme un manque majeur pour le maintien de l'autonomie au quotidien. Concernant les aides à domicile, l'immense majorité n'en ressent pas le besoin aujourd'hui, bien que certains bénéficient d'aides pour le ménage ou le jardinage.

Loisirs, culture et animations : sortir du « consumérisme » et créer du lien

Les retraités du Cheylas sont actifs !
Leurs centres d'intérêt sont variés : activités culturelles (46%), voyages (57%), activités sportives, randonnée, gym, pilates (54%), lecture (59%), activités manuelles (52%) jardinage, bricolage...

Beaucoup participent à la vie des associations locales (67%), certains (42%) pratiquent des activités en dehors de la commune, faute d'offre correspondant à leurs attentes (cinéma, piscine, spectacles, ateliers spécifiques).

Les propositions formulées par les habitants pour enrichir la vie locale sont nombreuses et très concrètes :

- Développer l'offre culturelle et festive : séances de cinéma, conférences, thé dansant, sorties culturelles organisées en bus et ateliers (mémoire, prévention, informatique).
- Décentraliser les événements : demande de ne pas tout concentrer au Bourg et d'utiliser davantage les infrastructures de la Gare (comme la Maison de Quartier) pour créer de la convivialité dans tous les secteurs.
- Favoriser l'intergénérationnel et l'échange de savoirs : proposer des ateliers participatifs (transmission de savoir-faire, cours d'informatique, cuisine, macramé) plutôt que de simples « animations consommables ».

Engagements et vie de village : une envie de participer et d'améliorer le cadre de vie

L'enquête met en lumière un bel élan de solidarité : plusieurs répondants se disent prêts à s'engager comme bénévoles, notamment pour accompagner d'autres personnes aux courses, visiter des résidents isolés ou participer à des projets intergénérationnels.

Enfin, les suggestions des habitants apportent des éclairages pragmatiques sur la vie quotidienne :

- Lutter contre l'isolement : créer un réseau de solidarité en lien avec le CCAS, des cafés de quartier ou des groupes d'échange informels.
- Développer des projets collectifs : création d'un verger partagé, de composteurs collectifs ou de jardins d'échange.
- Soigner le cadre de vie : embellissement des espaces publics, entretien des cheminements piétons, propreté urbaine et aménagement de zones de convivialité (bancs, tables).

En conclusion

Cette consultation montre que les seniors du Cheylas ne cherchent pas seulement des prestations ou des divertissements : ils souhaitent être des acteurs à part entière de leur commune.

En encourageant l'entraide et en diversifiant l'offre d'animations, la municipalité et le tissu associatif disposent de leviers formidables pour renforcer le « bien vieillir » au Cheylas.

Urbanisme :
Quelles démarches pour mes travaux ?

Le Cheylas dispose depuis plusieurs années d'un plan local d'urbanisme (PLU), document encadrant les règles d'aménagement sur son territoire.

Pour consulter les règles applicables à votre terrain, vous pouvez accéder au PLU en ligne via le site internet de la commune. Il vous suffira de sélectionner votre parcelle pour obtenir :

- la zone et le règlement associé
- les éventuelles servitudes et prescriptions (plan de prévention des risques naturels, servitudes liées au patrimoine culturel, etc.)

Dès lors que des travaux modifient, même légèrement, l'aspect extérieur d'une propriété, une autorisation d'urbanisme est généralement requise. Deux procédures existent selon l'ampleur des travaux : la déclaration préalable de travaux ou la demande de permis de construire.

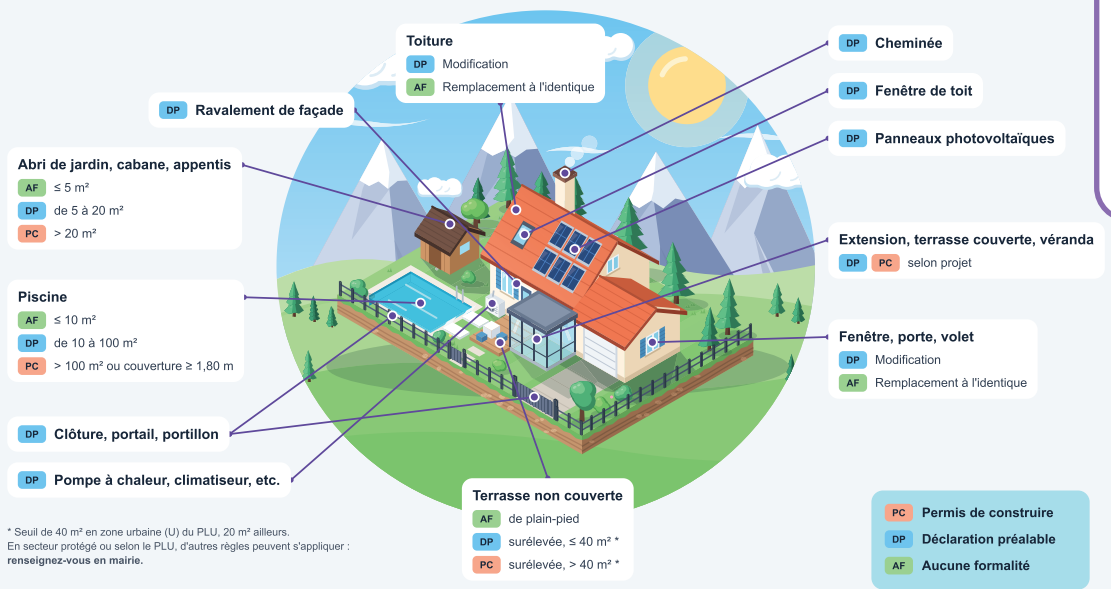
La procédure doit être effectuée avant le début des travaux, qui ne peuvent commencer sans obtention de l'autorisation d'urbanisme.

Les délais d'instruction de droit commun sont de :

- **1 mois** pour une déclaration préalable
- **2 mois** pour un permis de construire d'une maison individuelle et les permis de démolir
- **3 mois** pour un permis de construire

Ces délais peuvent être prolongés en cas d'incomplétude du dossier ainsi que pour les parcelles situées dans le périmètre de protection des monuments historiques (zone ABF), en raison de l'examen du dossier par un architecte des bâtiments de France.

Du toit à la clôture : ce qu'il faut déclarer



* Seuil de 40 m² en zone urbaine (U) du PLU, 20 m² ailleurs.
En secteur protégé ou selon le PLU, d'autres règles peuvent s'appliquer : **renseignez-vous en mairie.**

Infographie donnée à titre indicatif uniquement.

*Pour une information précise, **contactez le service urbanisme de la mairie** afin de déterminer la procédure adaptée à votre projet.*

Attention, pour les parcelles en zone ABF, toute modification extérieure, même mineure, nécessite au minimum une déclaration préalable et l'avis de l'architecte des bâtiments de France. *Nous vous recommandons de vous rapprocher du service urbanisme avant toute démarche concernant une propriété dans ce périmètre.*

Le point sur les travaux

Chauffage et climatisation mairie

Dans le cadre de l'amélioration énergétique des bâtiments, des travaux ont été entrepris en mairie durant l'été 2026 afin de remplacer le système de climatisation et chauffage, qui n'était plus adapté après 30 ans d'utilisation. Un gain énergétique de 15 à 20 % est attendu.

La chaudière gaz a été remplacée par une chaudière gaz à condensation 115kW et le groupe froid par une pompe à chaleur réversible, avec mise en œuvre d'une gestion technique centralisée.

De nouveaux ventilo-convecteurs ont été installés dans certains bureaux et le circuit a été entièrement désembouré.



Montant des travaux : 240 000 € TTC

Réhabilitation et mise en conformité du local commercial « La Chayotte »

Le local, situé rue des Commerces et d'une surface de 254 m², nécessitait une remise aux normes complète afin de pouvoir accueillir un restaurant.

L'isolation du bâtiment a été refaite. La mise en accessibilité, l'installation de coupes- feux et une nouvelle issue de secours ont permis d'améliorer la sécurité des usagers. La cuisine a été rénovée avec la mise en œuvre du principe de marche en avant et la réfection des sols avec un revêtement antidérapant.

Les travaux ont été achevés en juin 2026, et le nouveau commerce a ouvert ses portes le 13 juillet 2026.

Montant des travaux : 180 000 € TTC



Quartier des Grandes Vignes

Les travaux d'aménagement du quartier se poursuivent. Le programme comprend un parc urbain, la création de voiries de desserte (projet porté par la commune), ainsi que la construction de 84 logements sous maîtrise d'ouvrage SDH et Villes et Villages.

Les voiries provisoires ont été créées et les travaux du muret de soutènement le long de la voie d'accès sont achevés.

La prochaine étape concerne les travaux du parc urbain. Ils seront réalisés par l'entreprise EVD pour un montant de 730 000 €.

De nombreux aménagements naturels, sportifs et ludiques sont prévus : espaces arborés, grande prairie, cours d'eau, espace intergénérationnel, pergola, jeux pour enfants, terrains de pétanque, etc.

Au niveau de la voirie, une passerelle piétons va être créée au-dessus du Salin. Elle reliera le nouveau quartier à la rue du Vieux Moulin et sera accessible aux personnes à mobilité réduite. Les travaux seront réalisés par les sociétés SCBTP Barassi et Bellet industrie pour un montant de 202 000 € TTC. La fin des travaux est prévue au premier trimestre 2028.







Le parc en chiffres :

- **7 000 m²** d'emprise de projet pour le parc
- **1 650 m²** de bosquets
- **150** arbres et **600** arbustes plantés
- **3 000 m²** de prairie
- **8** places de stationnements vélos
- **200 m²** d'espace canin
- **45 mètres de canal**
- **25 m² de bassin et zone humide**
- **1 point d'eau**
- **200 m² d'espaces de convivialité multigénérationnels**
- **260 m² d'espaces de jeux et de sport**







Budget de l'opération :
1 525 000 € TTC, dont 520 000 € TTC de travaux de sauvegarde.

Clos du village

Les travaux de sauvegarde du patrimoine ont porté sur la reprise des charpentes, des toitures et des façades de la grange et de ses annexes, ainsi que de la maison de maître. Les enduits de façade ont été repris, les portes anciennes restaurées, et certains volets bois ont été remplacés et repeints. Des grilles et portails ont également été fournis et posés pour sécuriser complètement le site.

Ces travaux ont été achevés en juin 2026.

Le point sur les travaux

Rénovation patrimoine du four à pain

Anciennement situé sur le tènement du projet d'habitat inclusif situé 66 rue de l'Hôtel de Ville, le four à pain a été déconstruit pour être reconstruit sur le site du Clos du village. Ce déplacement permet de transformer un ouvrage communautaire oublié en cœur battant de notre mémoire collective. Plus accessible et plus vivant, il accueillera des moments conviviaux autour du pain, redynamisera le centre-bourg et créera du lien entre les habitants.

En plus de la reconstruction, une chambre de pousse sera créée au sein du lavoir. La fin des travaux est prévue pour le dernier trimestre 2026.

Montant des travaux : 80 000 € TTC

Réfection de toitures

Dans le cadre de l'entretien des bâtiments communaux, l'étanchéité des toitures-terrasses du complexe sportif a été revue. Les travaux se sont achevés en septembre 2026.





Montant des travaux : 80 000 € TTC



Montant des travaux : 19 200 € TTC

Jardin partagé

Le jardin partagé « Les p'tites pousses » a accueilli ses premières plantations en avril 2026. Il permet aux enfants de la crèche et du centre de loisirs de découvrir les joies du jardinage et surtout, de la cueillette !

Aménagement du Fay et Belvédère

Divers aménagements ont été réalisés dans les Gorges du Fay en avril 2026.

Au niveau du sentier le long du Salin, une table de pique-nique en matériau béton/composite a été installée. Le chemin d'accès au belvédère a été retracé par l'ONF et une barrière de sécurité mise en place au niveau du point de vue.





Montant des travaux : 7 000 € TTC

Environnement

Le Cheylas prend soin de son patrimoine naturel

Nettoyage citoyen, belvédère du Fay remis en état, espace naturel sensible de la Rolande et du Maupas : habitants, élus et partenaires se mobilisent tout au long de l'année pour préserver notre cadre de vie et la richesse de nos espaces naturels. Retour sur les actions menées ces derniers mois...

Retour sur la journée citoyenne de l'environnement

Chaque année, une journée citoyenne est organisée afin de nettoyer les bords des routes et des chemins de la commune.

Généralement, cet événement a lieu au cours du mois d'avril pour agir avant que la végétation ne recouvre les bordures. Cette année, le calendrier (élections, etc.) nous a contraints à décaler cette journée au mois de juin.

C'est donc au sein d'une végétation abondante qu'une quarantaine d'habitants de la commune, répartis par secteur, ont pris part au ramassage des déchets tout au long de la matinée du 13 juin. De l'avis de tous, la collecte a été moins abondante que les années précédentes, ce qui est encourageant et signifie que moins de déchets ont été abandonnés sur le territoire communal.

À 11h30, habitants et élus se sont retrouvés au bâtiment des services techniques pour terminer la matinée autour d'un buffet.





Les plus courageux ont prolongé l'après-midi avec une visite sur le thème de la forêt alluviale de l'ENS de la commune. Cette visite, animée par une guide nature du département, a permis de découvrir la vie d'une forêt alluviale, façonnée au rythme des crues et des variations des nappes d'eau, ainsi que la faune et la flore qui y sont installées.

Travaux de réfection du belvédère du Fay

Au cours du mois d'avril, les équipes de l'ONF sont intervenues pour restaurer la barrière du belvédère et aménager un nouveau chemin d'accès.



DÉPART

Rue de la Philiberte et du chemin des mules

Le départ de ce nouvel accès au belvédère se situe à l'intersection de ces deux voies.



1

ÉTAPE 1

Empruntez le chemin des mules

Suivez-le sur quelques mètres.



2

ÉTAPE 2

Bifurquez sur la gauche

Prenez le petit chemin qui part sur la gauche.



3

ÉTAPE 3

Marchez pendant 10 minutes

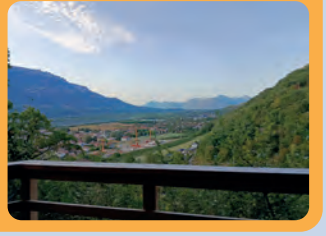
Le sentier monte jusqu'au belvedère.

ARRIVÉE AU BELVEDÈRE

Profitez d'un magnifique panorama sur :

Le Cheylas — La Chartreuse — Les Bauges





Espace naturel sensible (ENS) de l'espace alluvial de la Rolande et du Maupas

Dans le cadre du plan de gestion 2025-2034 de l'ENS de la Rolande et du Maupas, un certain nombre d'actions sont en cours cette année au sein de l'ENS, avec l'assistance à la maîtrise d'ouvrage du Conservatoire d'espaces naturels Isère (CEN).

Parmi les actions principales, on trouve :

- La fauche précoce des pelouses envahies par le solidage,
- La fauche d'entretien des prairies,
- La veille du site et l'entretien des sentiers par les équipes du CEN,
- L'ajout d'une signalétique routière en bordure de la route de la Buissière et le remplacement de certains panneaux de sensibilisation,
- La coupe, l'arrachage ou le cerclage (suppression d'une bande d'écorce) des espèces exotiques envahissantes (EEE) afin d'en ralentir l'expansion,
- La réouverture des berges de deux mares temporaires au sein de l'ENS envahies par les végétaux.

Réouverture des mares forestières







Le solidage, une belle plante très envahissante

Ces différentes opérations représentent une dépense de 34 900 € pour la commune, prise en charge à hauteur de 74% par le Département.

Les arbres, nos précieux alliés

Pourquoi a-t-on besoin d'eux ?

Qu'est-ce qu'un arbre ?

Un arbre est un organisme vivant multicellulaire appartenant au règne végétal (Plantae), caractérisé par une tige principale rigide et ligneuse que l'on appelle le tronc.

Les plantes et les arbres partagent des traits communs essentiels :

Multicellulaires et eucaryotes :
leurs cellules possèdent un noyau et s'organisent en tissus complexes.

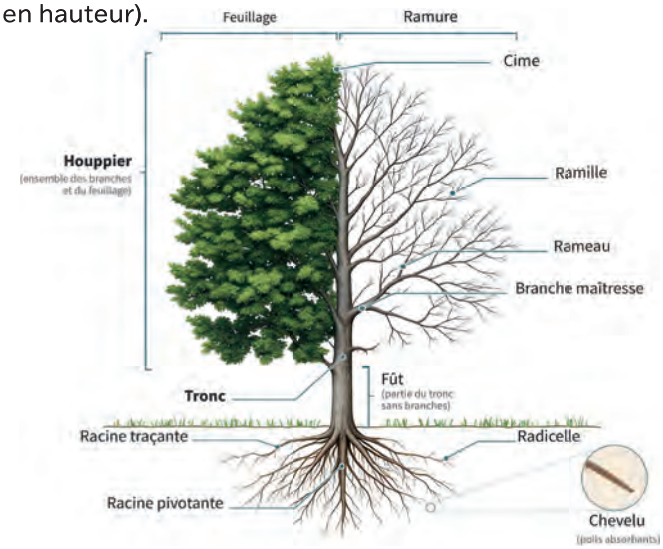
Photosynthèse :
grâce à la lumière du soleil, ils fabriquent leur propre nourriture à partir d'eau et de dioxyde de carbone, et produisent de l'oxygène.

Fixation au sol :
contrairement aux animaux, ils vivent attachés à leur substrat grâce à un système racinaire.

Qu'est-ce qui distingue un arbre des autres plantes ?

Dans le monde des végétaux, l'arbre se distingue par sa capacité à produire de la lignine. Cette molécule rigidifie ses tissus en formant du véritable bois, ce qui lui permet de pousser en hauteur.

Il est composé de trois grandes parties : les racines (sous terre), le tronc et le houppier (les branches et les feuilles en hauteur).



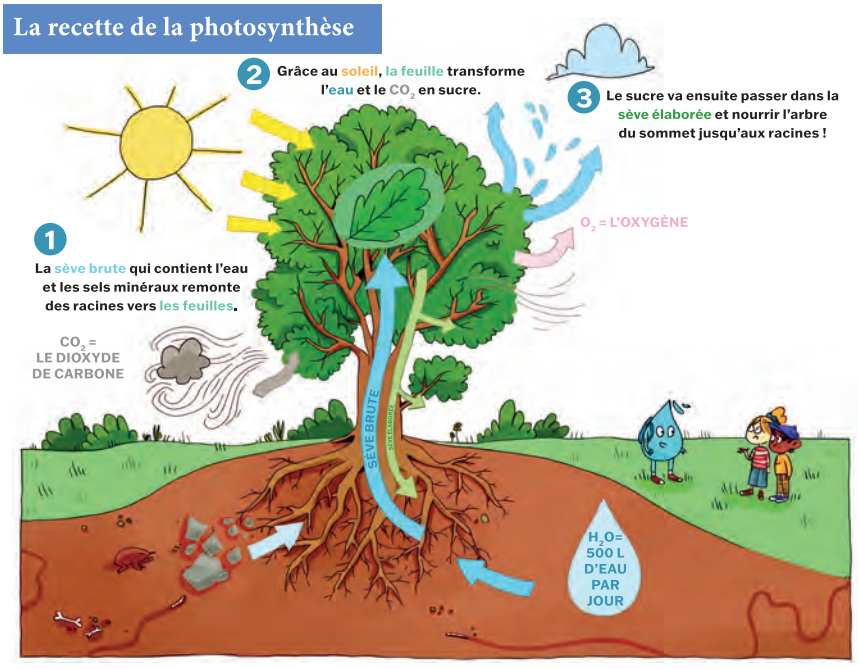
Comment vit un arbre ?

La photosynthèse permet à l'arbre de fabriquer ses propres sucres à partir du dioxyde de carbone (CO_2) de l'air et de l'eau absorbée par les racines. Grâce à l'énergie solaire, une réaction chimique se produit dans les feuilles : l'arbre y transforme la sève brute (eau et sels minéraux puisés dans le sol) en sève élaborée, riche en sucres.

La sève élaborée nourrit l'arbre et lui permet de se développer. L'oxygène (O_2) rejeté est un sous-produit de ce processus : il provient de la photolyse, c'est-à-dire de la décomposition de l'eau sous l'effet de la lumière.

Pour vivre, l'arbre a donc besoin d'eau, de soleil et d'un espace de plantation suffisamment grand pour développer ses racines.

La recette de la photosynthèse



Le saviez-vous ?

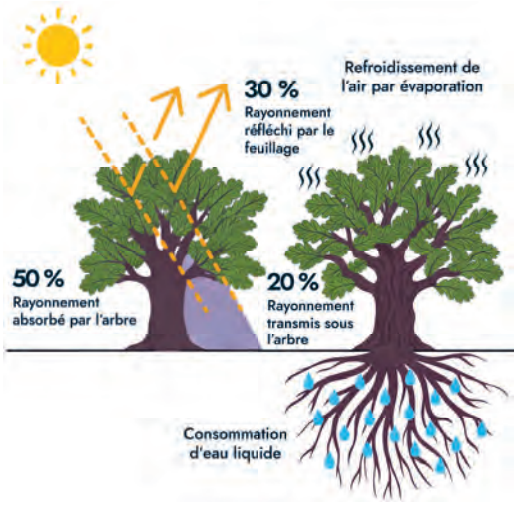
Pour transporter la sève brute jusqu'aux feuilles, un arbre peut faire monter l'eau à plus de 30 mètres de hauteur, à une vitesse pouvant atteindre près de 7 mètres par heure.

Ce que les arbres nous apportent

Les arbres apportent de nombreux bienfaits à l'environnement et aux humains. Parmi les plus importants figurent le stockage du carbone et le rafraîchissement du microclimat.

En captant le CO2 de l'air pour grandir, l'arbre stocke durablement du carbone dans son bois, ses racines et le sol, ce qui contribue à limiter le réchauffement climatique.

Par l'évapotranspiration, les arbres rejettent de la vapeur d'eau dans l'atmosphère, ce qui favorise la formation de nuages et de pluie : un véritable cycle vertueux. En décompactant les sols, leur système racinaire permet aussi une meilleure infiltration des eaux de pluie, ce qui aide à recharger les nappes phréatiques. Mieux absorbée, l'eau ruisselle moins en surface, ce qui limite notamment l'érosion.



Plantés en bordure des cours d'eau, les arbres maintiennent également les berges et favorisent la formation de méandres. Leur efficacité contre l'érosion a d'ailleurs été démontrée par plusieurs études.

Ce que les arbres nous apportent

Enfin les arbres ont un pouvoir apaisant sur les êtres humains. Plusieurs études (notamment japonaises) ont montré les bienfaits d'une balade dans un parc ou une forêt.

On peut donc dire que l'arbre est un climatiseur naturel : il refroidit et rafraîchit l'atmosphère en ne demandant pas grand-chose. De plus sa présence permet de diminuer le stress et l'anxiété.

Dans un prochain article nous verrons les dégâts qu'une taille radicale cause aux arbres et les bienfaits d'une taille raisonnée.

Le saviez-vous ?

Un arbre bien implanté pratique la redistribution hydraulique : une partie de l'eau qu'il puise en profondeur est relâchée par ses racines superficielles dans les couches sèches du sol. Celles-ci sont ainsi réhydratées, ce qui favorise par exemple la survie des pelouses alentour.

L'ombre que procure un arbre permet également de réduire la chaleur emmagasinée par les surfaces minérales (bitume, béton, pierre).

Végétation ou béton : où va la chaleur du soleil ?

Sur 100 % de l'énergie solaire qui arrive au sol :

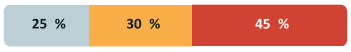
Sol couvert de végétation
arbres, haies, pelouses



- **50 %** renvoyés vers le ciel
- **30 %** servent à évaporer de l'eau sans chauffer l'air

20 % restent au sol
en partie utilisée par les plantes pour la photosynthèse

Sol minéral
bitume, béton, toits, pierre



- **25 %** renvoyés vers le ciel
- **30 %** rechauffent directement l'air

45 % restent au sol
stockés dans le sol et les bâtiments, puis relâchés la nuit

À retenir

Un sol bétonné ou goudronné garde **plus de deux fois plus de chaleur** qu'un sol couvert de végétation. C'est pourquoi les villes chauffent plus en été.

Pour aller plus loin :

- **M. Vennetier, J. Ladier, F. Rey,** « *Le contrôle de l'érosion des sols forestiers par la végétation face aux changements globaux* »
- **K. Meyer-Schulz, R. Bürger-Arndt,** *revue de la littérature scientifique sur les effets de la forêt et des espaces verts sur la santé*

Par **Eric VADEL**, *élagueur diplômé*

Les activités du Centre de loisirs

Secteur enfance

À la rencontre des abeilles











Cuisine :
charlotte aux fruits



Cabane dans les bois







Visite de la chèvrerie de Theys







Sortie à l'espace naturel
sensible de Chamrousse



La ronde des légumes

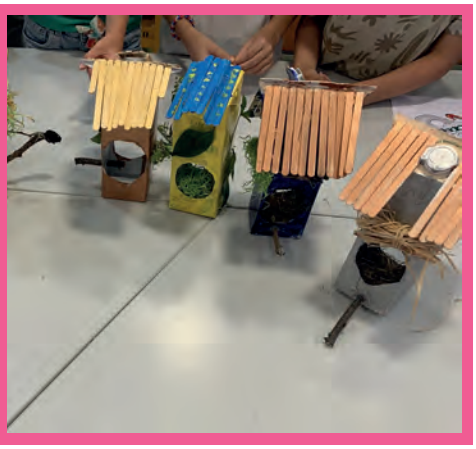




Visite du musée des insectes

Loisirs créatifs : nichoir à oiseaux







Cuisine :
gâteau maya l'abeille



Loisirs créatifs avec du matériel de récupération





Visite du parc animalier du château de Moidière



Loisirs créatifs : tableau nature



Cuisine : salade de fruits



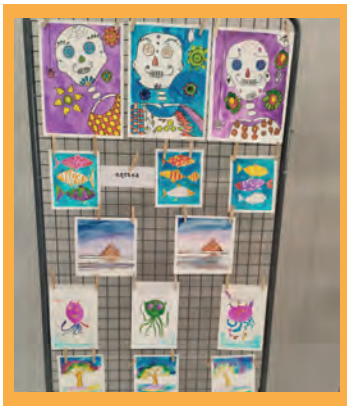
Sortie nature : le moulin à eau sur le ruisseau du Salin





Les activités du Centre de loisirs

Secteur jeunesse







Fête du centre de loisirs

Soirée pizza, jeux et coupe du monde de football à l'accueil jeunes







Accueil jeunes



Paintball

Accrobranche & multi-activités









Cuisine autour du croque-monsieur à l'accueil jeunes



Tournoi de ping-pong à l'accueil jeunes



Mini-golf





Water Games

Bowling





Cookies à l'accueil jeunes



Laser game en plein air



Walibi





Buffet convivial de fin d'été

Olympiades intercommunales







Accueil jeunes

Crèche Les P'tits Loups

Partenariat Relais Petite Enfance tout au long de l'année

Comme chaque année, nous avons organisé de nombreuses rencontres avec les assistantes maternelles du Relais Petite Enfance.

Ces rencontres avaient pour thème les paysages exploratoires (différents ateliers autour « du chantier », « de la maison », mais aussi une matinée « Bleu ») sans oublier la kermesse.

C'est toujours un plaisir de se retrouver, que ce soit pour les enfants de la petite crèche, comme pour les enfants gardés par les assistantes maternelles.





Jardin potager : « Les p'tites pousses »

Suite à la mise en place d'un projet commun entre le centre de loisirs et la petite crèche, le jardin potager est né. Grâce aux services techniques et espace vert de la commune, tout a été créé en régie.

Les enfants ont eu la chance de faire un atelier « découverte du jardinage » à GAMM VERT, et choisir les plants à mettre dans la terre dans nos 3 jolis bacs.

Les enfants du centre de loisirs ont peint les lettres qui furent accrochées sur la devanture.

L'inauguration de ce jardin a eu lieu en juin. Tout le monde (services de la mairie, parents, professionnelles de la crèche, enfants) a pu se réunir pour inaugurer « le jardin des p'tites pousses ».









Projet : Reproduction d'une œuvre d'art

« Durant le mois de juillet, les enfants vont chaque jour répandre un peu plus de couleurs dans une salle habillée de blanc pour l'occasion.
Petit à petit, les pois apparaissent, le blanc laisse place à la couleur et les enfants deviennent artistes d'une œuvre collective qui prend vie sous leurs yeux… »

Plus en détail, nous avons réalisé une immersion créative à la manière de l'artiste Yayoi Kusama.

Dans une pièce, sur les murs recouverts d'éléments blancs, les enfants sont invités à coller des gommettes rondes de différentes tailles pour répandre les couleurs dans la pièce.

Ce projet était à destination de tous les enfants en capacité de coller des gommettes.

Les enfants entrent par petits groupes dans la pièce, l'adulte leur donne une panière remplie de différentes gommettes qu'ils sont libres de coller à l'endroit qu'ils souhaitent. Il est important de faire en sorte qu'il n'y ait aucune contrainte dans le choix du placement de la gommette.















Micro-ferme

Ces deux dernières années, nous avions l'habitude de faire un bal musical pour dire « au revoir » aux aventuriers qui partent à l'école.

Cette année, c'est une petite ferme qui s'est installée autour de la crèche toute la journée, pour le plaisir des petits et des grands.

En plus de la visite des animaux, des ateliers autour du thème de la ferme étaient proposés aux familles.
Nous avons terminé par un goûter.

Arcade,
des projets qui nous rassemblent

Eau et Assainissement

Plusieurs réalisations issues des projets menés par ARCADE et ses partenaires sont sorties de terre, notamment pour **améliorer l'accès à l'eau et à l'assainissement dans les établissements scolaires**.

Les essais de pompage et les études menées en début d'année ont confirmé la présence de ressources en eau mobilisables sur les différents sites étudiés. ARCADE travaille désormais sur les possibilités d'**extension des réseaux existants afin de renforcer et de sécuriser durablement l'accès à l'eau**.

Une réflexion est également engagée pour moderniser les réseaux et améliorer le suivi des consommations. L'installation de vannes de sectionnement et de compteurs permettra notamment d'isoler certains secteurs en cas de besoin et de détecter plus rapidement d'éventuelles fuites. Un accompagnement spécifique est par ailleurs prévu afin de garantir une gestion efficace et durable des futures installations.

La construction des blocs sanitaires dans les six établissements scolaires s'est achevée le 22 août sur l'ensemble des sites.

Une mission d'ARCADE se rendra à Bandafassi en octobre et novembre afin de poursuivre la programmation de nouveaux projets, notamment autour de l'identification de sites dédiés au tri des déchets solides et à leur valorisation.

Cette mission permettra également de suivre les dernières réalisations et d'en évaluer le fonctionnement sur le terrain, comme le champ d'épandage mis en place pour le bloc administratif du collège d'Ibel. Nous pourrons ainsi accompagner nos partenaires et, si nécessaire, définir les ajustements à apporter pour assurer la pérennité des installations.

Animations en France

Depuis maintenant trois ans, ARCADE organise une grande journée festive pour vous faire découvrir ses actions et valoriser les cultures d'Afrique de l'Ouest, et plus particulièrement celles du Sénégal.

Cette année, le festival « ***Awalédjan*** » se déroulera à la salle des fêtes du Cheylas, le **samedi 21 novembre**. L'entrée est libre. Seules les initiations à la danse sont payantes et comprennent un verre offert. Les initiations proposées sont consacrées à des danses solos, accessibles à toutes et tous.





L'inscription est conseillée pour participer aux initiations ***(voir les modalités sur le flyer).***

On vous attend nombreux !

Retrouvez toutes les actualités d'ARCADE sur : https://arcade-vivre.fr/actualites



Réception provisoire des sanitaires en présence, de gauche à droite, du directeur de l'entreprise de construction, du directeur de l'école élémentaire de Thiabédji, du maire de Bandafassi, du chef du village, de la directrice de la case des tout-petits, du représentant des parents d'élèves et du coordinateur d'ARCADE au Sénégal.

La Graine Ailée

Faire germer les projets autour du spectacle vivant

Née en mars 2024 à Sainte-Marie-d'Alloix, La Graine Ailée est une jeune compagnie dédiée au spectacle vivant. Son ambition est d'accompagner, faire grandir et diffuser des projets artistiques, amateurs comme professionnels, en créant un véritable « terreau » de rencontres, de transmission et de créativité.

Installée au Cheylas depuis l'été 2026, la compagnie est aujourd'hui identifiée parmi les acteurs culturels de la commune.

« Une graine qui prend racine localement, mais qui a vocation à déployer ses ailes. »

Une compagnie ancrée dans le territoire

La Graine Ailée est née de l'initiative de Laurence Hillel, comédienne et intervenante artistique qui travaille depuis de nombreuses années dans le domaine du théâtre et de la transmission artistique. Après des expériences au sein de différentes compagnies, elle a souhaité créer une structure permettant de réunir création, pratique artistique et accompagnement de projets.

La commune de Sainte-Marie-d'Alloix a accueilli et soutenu son implantation, permettant à cette nouvelle structure de contribuer au dynamisme culturel du Grésivaudan.

Une gouvernance fondée sur la complémentarité

La compagnie fonctionne autour d'un bureau composé de trois personnes aux compétences complémentaires : Lawrence Domas, présidente ; Pierre Christoud, trésorier ; Julia Duchassin, secrétaire.

Autour de ce bureau, Laurence Hillel assure la direction artistique et porte les projets de création et de transmission. Cette organisation repose sur une volonté de travailler collectivement, en associant compétences artistiques, gestion de la structure et engagement bénévole.

La compagnie souhaite également développer un réseau d'adhérents afin de construire une communauté « vivante » autour de ses projets. L'adhésion permet notamment de soutenir le développement de la jeune structure et de participer à l'émergence de nouvelles idées.

Créer, transmettre et partager

La mission de La Graine Ailée est de promouvoir le spectacle vivant par la création et la diffusion, tout en accompagnant des projets amateurs et professionnels.

Les interventions en milieu scolaire occupent également une place importante : il s'agit de permettre aux enfants et aux jeunes de développer leur imaginaire, de donner corps à leurs interprétations et d'expérimenter le jeu théâtral.

Cette démarche s'inscrit dans une conception du spectacle vivant comme un espace de rencontre et d'émancipation : créer, jouer, regarder, échanger et apprendre ensemble.

« Peureuse Heureuse », une première création pour le jeune public



La première création de La Graine Ailée, « Peureuse Heureuse », est née en 2025. Destiné notamment au jeune public, le spectacle mêle théâtre, marionnettes et carton manipulé. Il raconte l'histoire d'une petite fille confrontée à ses peurs et qui décide de partir à la découverte de ce qui se cache sous son lit.

Avec cette création, la compagnie affirme son goût pour une forme de théâtre sensible et poétique, capable d'aborder les émotions des enfants tout en laissant une large place à leur imagination.

Le spectacle a depuis été présenté dans différents lieux et manifestations culturelles du territoire. Il continue notamment à circuler dans le Grésivaudan et au-delà.

Ô Jours Z'ailés, un festival pour faire vivre la culture localement

En octobre 2025, La Graine Ailée a lancé la première édition du festival Ô Jours Z'ailés, à Sainte-Marie-d'Alloix. Pendant trois jours, du 17 au 19 octobre, la commune s'est transformée en un lieu de rencontres autour du spectacle vivant, avec une programmation mêlant théâtre, marionnettes, musique, clown et formes artistiques pluridisciplinaires.

La Graine Ailée présente ainsi le festival comme un espace de « rencontres, de liberté et de vivants partagés », au-delà d'une simple succession de spectacles.

Association
La Graine Ailée

Une programmation pour tous les âges

L'une des particularités d'Ô Jours Z'ailés est de proposer une programmation largement tournée vers le jeune public et les familles, sans pour autant leur être exclusivement réservée.

La diversité des propositions permettait de construire un véritable parcours artistique sur trois jours, avec des spectacles adaptés aux enfants mais également à un public familial et intergénérationnel.

Une attention portée à l'accessibilité financière de l'événement

La première édition proposait cinq spectacles au chapeau (2 minutes avant minuit, Rosemonde, de la Compagnie du Vide, Un jour comme les autres, de la Compagnie Camino, le concert Critère 3 et la boom des z'ailés avec Yoni Yon & Colonel Co), quatre spectacles à tarification solidaire (Peureuse Heureuse, création de La Graine Ailée, Mamouche, de la Compagnie Thomas Carabistouille, Le concert à Juli, de la Compagnie du Vide et Aurélia Pie, de la Compagnie Le Paquet Frissonnant) et un stage de clown avec Éric Billan, avec participation financière.

Une place particulière accordée aux artistes

Le festival Ô Jours Z'ailés donne de la visibilité à des compagnies et artistes du spectacle vivant, en favorisant leur rencontre avec les habitants. Il constitue ainsi un prolongement naturel de la mission de l'association : accompagner des projets artistiques, professionnels ou amateurs, et contribuer à leur diffusion.

La présence de plusieurs compagnies différentes permet au public de découvrir des univers artistiques très variés : théâtre, musique, marionnettes, clown, spectacle visuel ou encore formes plus hybrides.

La culture au cœur du Grésivaudan

La Graine Ailée souhaite développer une activité culturelle qui soit directement ancrée dans son environnement local.
Avec Ô Jours Z'ailés, l'ambition est donc aussi de faire venir le spectacle vivant dans une commune rurale, afin que les habitants n'aient pas à se déplacer vers les grands équipements culturels de l'agglomération.



Un projet collectif

Derrière les spectacles, le festival repose également sur une mobilisation humaine importante. La préparation de cette première édition a notamment fait appel à des bénévoles, indispensables à l'accueil du public et au bon déroulement de l'événement.

Cette dimension collective correspond pleinement à l'esprit défendu par La Graine Ailée : faire de la culture un projet partagé, dans lequel artistes, bénévoles, habitants, familles et partenaires peuvent chacun trouver leur place.

Une deuxième édition programmée au Cheylas

Pour sa première édition, Ô Jours Z'ailés a donc proposé bien plus qu'une programmation de spectacles. Le festival a constitué une première expérience de rassemblement culturel à l'échelle du village et du Grésivaudan, avec l'ambition de créer un rendez-vous régulier autour du spectacle vivant.
La deuxième édition se tiendra au Cheylas à l'automne 2027.

Ce projet illustre particulièrement bien la convergence entre l'ambition de la compagnie et la volonté de la commune : faire venir la création artistique au plus près des habitants, favoriser les rencontres entre artistes et public et contribuer à faire de la culture un élément vivant du territoire.

De nouveaux projets en préparation

La Graine Ailée poursuit aujourd'hui son développement avec de nouvelles créations. Parmi les projets en cours figure « Acorps », actuellement en phase de création et de résidence. Plusieurs périodes de travail sont programmées en 2026 et 2027, avec des résidences notamment dans différents lieux culturels de l'Isère et de la Savoie.

Au Cheylas et plus largement dans le Grésivaudan, La Graine Ailée entend continuer à semer des idées, faire germer les projets et cultiver le lien entre artistes, habitants et territoires. Une jeune compagnie qui porte finalement très bien son nom : une graine qui prend racine localement, mais qui a vocation à déployer ses ailes.

Une nouvelle association culturelle au Cheylas

Plateaux Rock est une nouvelle association créée en juillet 2026.

Elle a pour but d'organiser, promouvoir et soutenir des événements musicaux rock mettant en valeur des groupes amateurs ou émergents, et de faciliter l'accès à la scène pour les artistes locaux.

Venez nombreux soutenir les groupes locaux et partager leur énergie lors des prochains concerts !

Festival de cinéma
Regard Animal

Après une première édition du 15 au 18 mai 2025 à Sainte-Marie-d'Alloix, la prochaine édition du Festival Regard Animal se tiendra au Cheylas du 27 au 30 mai 2027.

Ce nouveau rendez-vous consacré au cinéma animalier et, plus largement, à notre relation au vivant, a été créé par l'association L'avHangard'.

Le festival est né d'une volonté originale : proposer une compétition de films documentaires qui ne se limite pas à montrer des animaux, mais qui cherche à mettre en avant un regard d'auteur, une démarche artistique et une réflexion sur notre rapport à la nature.

Un festival consacré au cinéma animalier

Regard Animal se distingue par son approche du film animalier. Les organisateurs souhaitent privilégier l'originalité, la créativité et la force du propos, plutôt qu'une simple succession de belles images de nature.

La programmation aborde des sujets très variés. Le festival permet donc de passer de l'émerveillement à la réflexion, en abordant aussi bien la beauté du monde animal que les enjeux scientifiques, écologiques ou éthiques qui l'entourent.

Les films sélectionnés peuvent appartenir à des genres très différents : documentaire, essai, animation, fiction, film scientifique ou éducatif. Une attention particulière est toutefois portée à la manière dont le réalisateur choisit de raconter son sujet et de questionner notre relation aux animaux et aux écosystèmes.

Lors de la première édition, plusieurs prix avaient été attribués, dont le Grand Prix Regard Animal, le Prix Hors-Sentier, le Prix du court-métrage, le Prix Premier Regard, le Prix Chartreuse et le Prix du public.

Cette diversité permet de mettre en lumière aussi bien des réalisateurs confirmés que de nouveaux talents.

Un village transformé en lieu de cinéma

L'une des particularités de Regard Animal réside dans son implantation au cœur du village.

Pendant plusieurs jours, l'association L'avHangard' transforme les équipements en espaces de projection. Entre deux projections, les visiteurs peuvent également découvrir des expositions photographiques, rencontrer des acteurs de l'environnement, des associations de protection de la nature et des artisans locaux, assister à des conférences ou simplement échanger autour d'un verre.

Le festival devient alors un lieu de rencontres entre cinéma, culture, environnement et vie locale.

Un rendez-vous pour toute la famille

Regard Animal entend également toucher un large public, et notamment les familles.

La programmation 2025 proposait plusieurs séances accessibles aux enfants et aux adolescents, ainsi que des films permettant de découvrir la nature sous des formes très différentes.



Le festival associe ainsi culture et sensibilisation à l'environnement, avec l'idée de donner aux plus jeunes l'envie d'observer, de comprendre et de protéger le vivant.

Des rencontres avec les réalisateurs

Le cinéma constitue le cœur du festival, mais la rencontre occupe une place tout aussi importante.

Plusieurs projections sont suivies d'échanges avec les réalisateurs, permettant au public de découvrir les coulisses de la création d'un film documentaire : choix du sujet, tournage, observation des animaux, contraintes techniques mais aussi questionnement éthique.

Ces rencontres permettent de rapprocher le public des professionnels et de montrer que derrière chaque image de nature se trouvent un travail considérable, des choix artistiques et une véritable réflexion.

Un festival qui fait vivre le territoire

Regard Animal ne se limite pas au cinéma. Sa programmation associe également conférences, tables rondes, expositions, rencontres, concerts et animations. Cette volonté de croiser les disciplines contribue à faire du festival un événement convivial et ouvert, qui dépasse le cadre d'une manifestation cinématographique classique. Avec Regard Animal, Le Cheylas accueillera un événement qui correspond particulièrement bien à l'identité de son territoire, situé dans le Grésivaudan entre Belledonne et Chartreuse. Le festival crée un lien entre la culture et les préoccupations environnementales qui traversent aujourd'hui nos territoires : biodiversité, protection des espèces, coexistence entre activités humaines et faune sauvage, connaissance des milieux naturels ou encore évolution de notre regard sur les animaux.

En transformant temporairement le village en lieu de cinéma, de débat et de rencontre, Regard Animal contribuera aussi à faire connaître Le Cheylas comme un territoire capable d'accueillir des initiatives culturelles originales et ambitieuses.

Regard Animal porte ainsi une ambition qui dépasse le simple festival de cinéma : rassembler autour du vivant, donner envie de regarder autrement le monde animal et créer des espaces où l'on peut à la fois s'émerveiller, apprendre, débattre et partager.

Une belle façon, finalement, de faire du cinéma une porte d'entrée vers une meilleure compréhension de notre environnement.

Fête de la musique 2026

















